

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 122 (2008)
Heft: 1

Artikel: Toujours et encore Avenches et sa "tête de Maure"
Autor: Cassina, Gaëtan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toujours et encore Avenches et sa «tête de Maure»

GAËTAN CASSINA

Dans le précédent fascicule des *AHS* (2007-II, pp. 218–225), Madame Sabine Sille, sous le titre, traduit ici de l'allemand : « Comment le maure est apparu dans les armoiries d'Avenches – ce qu'on peut en dire aujourd'hui », a passé en revue les témoignages héraldiques relatifs à la ville d'Avenches qu'elle estime essentiels en l'occurrence, du premier sceau connu (1270) à ceux qui lui ont succédé. Il s'agissait principalement d'élucider comment une tête d'homme de profil, inspirée ou non, de près ou de loin, d'une effigie romaine, devient une tête aux traits négroïdes qui apparaît dès la seconde moitié du XVI^e siècle (1564), soit à l'époque où Avenches, avec la majeure partie du Pays de Vaud, avait passé sous souveraineté, d'aucuns préférant dire domination bernoise depuis une bonne génération déjà. Cette tête de «maure» finira par s'imposer.

Cherchant d'éventuels indices dans les autres têtes de maure d'armoiries communales helvétiques, toutes d'ailleurs situées en Suisse alémanique, notre Présidente conclut à l'absence d'une quelconque relation entre Avenches et ces divers exemples. En définitive, et après avoir éliminé quatre hypothèses relatives à cette présence d'une tête de maure dans les armes de la ville, Sabine Sille exclut aussi toute relation avec l'étymologie du toponyme ou avec saint Maurice, comme c'est par contre le cas d'autres localités suisses dotées de la même figure héraldique. Elle conclut à une probable interprétation erronée des premières représentations, de la «simple» tête de profil à celle d'un « noir », qui a eu lieu entre 1500 et 1564.

Marcel Grandjean, dans sa monumentale monographie en deux tomes parue en décembre dernier : *Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, Arts et Monuments*, Fondation de la Cité d'Avenches et Association Pro Aventico (*Documents du Musée romain* 14), Avenches 2007, 564 pages [ISBN 978-2-9700-4323-2], présente bon nombre d'exemples des armes communales aventicoises (en particulier fig. 44–47, pp. 44–46 et fig. 657–662, pp. 440–442, sans oublier les nombreuses mentions du « maure » dans l'index, p. 560), autant pour leur valeur

artistique ou artisanale que pour leur intérêt héraldique. Il signale simplement que, selon lui, les bourgeois d'Avenches, peinant à obtenir de l'évêque de Lausanne, leur seigneur, une organisation communale durable, «ne retrouveront leur sceau qu'au XV^e siècle, arborant à nouveau dès lors sans doute leur emblème héraldique, un « maure », aux origines toujours aussi mystérieuses » (p. 44).

Pour Marcel Grandjean, la physionomie de la tête ne revêt pas de signification particulière ou, de toute façon, il n'en fait pas de cas : reste donc à voir si Sabine Sille a vraiment raison de considérer comme déterminant le caractère négroïde attesté dès 1564. S'impose-t-il définitivement et systématiquement dans toutes les représentations des armes d'Avenches au cours des siècles suivants? Sans inventaire, sans données statistiques minimales, il restera difficile de tirer quelque conclusion satisfaisante. Toujours est-il que, négroïde ou non, la figure héraldique du «maure» est pratiquement toujours invoquée à propos de la représentation des armes de la ville dans les documents auxquels renvoie Marcel Grandjean.

En l'absence du moindre résumé en français – tout de même la langue parlée à Avenches ! dans les *AHS* 2007-II, le rédacteur en chef ayant été « sous pression » pour la sortie de la livraison, il n'était sûrement pas superflu de revenir dans le présent fascicule sur cette question toujours et encore pendante. Si divers exemples du monde germanophone ont été rappelés, il conviendrait d'examiner aussi les têtes de maure du monde « latin », comme celle de la Corse entre autres, pour compléter le dossier de l'ancienne capitale helvète de l'époque romaine.

Adresse de l'auteur : Gaëtan Cassina
Rue des Vignerons 102
CH-1963 Vétroz